

Ce rapport exprime les vues collectives d'un groupe international d'experts et ne représente pas nécessairement les décisions ou la politique officiellement adoptées par l'Organisation mondiale de la Santé.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

SÉRIE DE RAPPORTS TECHNIQUES

N° 110

**COMITÉ D'EXPERTS
DES INSECTICIDES**

Sixième rapport

	Pages
1. Pulvérisateurs à pression préalable	3
2. Pulvérisateurs du type pompe à étrier	11
3. Poudreuses à main comportant un piston actionné à la main .	12
4. Diffuseurs de brouillards et de microbrouillards	12
5. Entretien du matériel	16
6. Matériel destiné à l'application d'insecticides à action rémanente sur les vêtements, la literie et les tentes	18
7. Modifications et améliorations apportées aux appareils pour répondre à des besoins locaux	19
8. Normalisation du matériel	20
9. Protection des opérateurs travaillant avec des insecticides toxiques pour l'homme	20
10. Matériel employé pour l'épandage de molluscocides dans les campagnes contre la bilharziose	27
11. Matériel pour la désinsectisation des aéronefs	29
12. Terminologie technique relative aux appareils de diffusion des pesticides	34
13. Résumé des recommandations concernant les recherches à entreprendre	35
Remerciements	39
Annexe 1. Norme révisée pour les pulvérisateurs à pression préalable	43
Annexe 2. Norme révisée pour les pulvérisateurs à cylindre unique, du type pompe à étrier	75
Annexe 3. Norme révisée pour les poudreuses à main comportant un piston actionné à la main	89
Annexe 4. Méthode recommandée pour imprégner d'insecticides les vêtements et la literie	93
Annexe 5. Méthodes de détermination de l'efficacité des masques respiratoires	96

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

PALAIS DES NATIONS

GENÈVE

DÉCEMBRE 1956